



Des milliers d'ouvriers prennent part au défilé de la parade de la Fête du Travail

La célébration de la Fête du Travail, cette année, nous rappelle celle de 1919. Des milliers d'ouvriers et d'ouvrières prirent part à la parade qui dura quatre heures.

A la Fête du Travail de lundi, on a pu constater la présence de plusieurs unions nouvelles, fruit du travail constant du comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail. La guerre et la production de guerre semblent avoir été le thème du défilé des ouvriers.

Les ouvriers de toutes catégories ont tenu à démontrer ainsi à la population que non seulement ils

s'organisent pour mieux coordonner leurs efforts respectifs mais qu'ils ne négligent rien pour accroître la production des armes et des munitions dont le pays a tant besoin pour remporter la victoire sur les puissances ennemies.

On a remarqué que les ouvriers de l'avionnerie, membres de la loge 712 de l'Association internationale des machinistes, ont tenu à rendre hommage aux héros de Dieppe, car on lisait sur leurs pancartes : Hommage aux héros de Dieppe.

Les groupes les plus importants dans les nouveaux qui ont été parti-

culièrement remarqués par leur grand nombre et l'originalité de leurs costumes sont les employés des usines Cherrier, les ouvriers et ouvrières de l'avionnerie, et les ouvriers et ouvrières de la robe, membres de l'ILGWU ; ces dernières, vêtues de costumes nationaux, personnifiaient toutes les nations alliées en guerre contre l'Axe.

Le Conseil de district des charpentiers et menuisiers, avec toutes ses unions locales affiliées, précédé d'une fanfare, ouvrait la marche de la parade. Suivaient ensuite les loges 72, 234 et 606 des wagonniers, les peintres, local 349, les membres du local 375 des débardeurs et les membres de la division 790 des employés de tramways.

On a remarqué aussi d'autres unions plus nombreuses que d'habitude. La foule nombreuse aux abords des rues salua partout le défilé.

Le Conseil des Métiers et du Travail, accompagné de ses invités, M. Gustave Francq, vice-président de la Commission du salaire minimum, représentant l'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail provincial, M. Cyprien Miron, conciliateur du ministère du Travail, Me Charlemagne Rodier, MM. Adolphe Gariépy, Candide Rochefort, Jos. Francoeur, député de Dorion, Claude Jodoin, député provincial de Saint-Jacques et conseiller municipal, Emile Fagnant, J.-M. Savignac, Francis Payette, J.-M. Shannon, J.-P. Corriveau, J.-E. Gariépy et le maire de Montréal, fermaient la marche.

Après la parade plusieurs unions donnèrent une réception aux membres qui y prirent part, entre autres : les charpentiers-menuisiers, les machinistes, loge 111, les travailleurs du métal en feuilles, local 116, la loge Place Viger 1086 des commis de chemins de fer, les cordonniers, local 249, les employés de tramways, division 790, les wagonniers, loge Sainte-Marie No 234, les pressiers, local 52. La Loge Sainte-Marie recevait M. Robert Hewitt, vice-président général de la Fraternité des wagonniers, M. C. Miron, représentant le ministère du Travail et Son Honneur le maire Adhémar Raynault.

Ce dernier a fait des remarques fort encourageantes aux wagonniers. L'Union locale 249 des cordonniers avait aussi l'honneur de recevoir M. Paul Fournier et M. J.-E. Gariépy, respectivement président et secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail ; M. Hector Dupuis, ancien échevin de Papineau, et M. Gustave Francq, président honoraire de la Fédération provinciale du Travail.

Les juges de la parade étaient : M. Gustave Francq, Mes Charlemagne Rodier, C.R., M. Francis Payette et M. Raoul Trépanier.

Dans l'après-midi, les ouvriers se sont rendus au parc Belmont, où ils ont participé de même que leurs familles à un excellent programme de jeux.

Les juges de la parade ont accordé le premier prix de la parade à l'Union des travailleurs de la robe (Ladies' Garment Workers), qui méritèrent la coupe de "La Presse" ; le deuxième prix, la "Coupe du Comité", fut attribué à l'Union internationale des machinistes, Loge 712, ouvriers de l'avionnerie ; et le troisième prix, "Ecuillon du Comité", alla à l'Union des ouvriers en munitions de l'usine Cherrier, de Saint-Paul l'Ermite. Le comité a recom-

(Suite à la troisième page)

Quelques faits saillants du Congrès de Winnipeg

Une impression bien nette qui se dégage de la cinquante-huitième conférence du Congrès des Métiers et du Travail, c'est qu'un certain nombre de délégués — toujours les mêmes — s'agitent et prennent la parole sur tous les sujets présentés par esprit de contradiction, ils se plaignent généralement de tout ce que les autres font ; à les entendre, rien ne marche, tout va à la dérive. Citons un exemple : ils veulent que le Travail Organisé soit représenté sur toutes les commissions gouvernementales, qu'il ait voix au chapitre et ait son mot à dire, mais dès qu'un membre du Travail Organisé est choisi pour représenter la classe ouvrière, ils le critiquent à tort et à travers, ils l'accusent de déloyauté, voire même d'être traître à la cause, etc., etc. ; il n'y a qu'eux qui sont sincères, ils ne cherchent pas les honneurs mais sont candidats toujours, par tout et sur tout ; heureusement que quand le moment du vote est venu le gros bon sens de la majorité des délégués fait tout rentrer dans l'ordre, la ligne de conduite des modérés est adoptée et les "kickers" perpétuels sont battus à plate couture. Ceci dit sans rancune.

La constitution du Congrès veut que les résolutions pour être soumises doivent parvenir au secrétariat au plus tard trente jours avant la date de la conférence : 285 résolutions furent ainsi soumises, elles couvraient un vaste champ d'action ; 51 autres résolutions furent envoyées après ce délai ; quelques-unes furent déposées au cours de la conférence ; d'autres ne portaient ni la signature des officiers, ni le sceau de l'organisation qui les soumettait et encore étaient présentées par un délégué individuellement ; la plupart de ces résolutions inconstitutionnellement soumises étaient d'ailleurs couvertes par d'autres résolutions ; il n'y en eut que quatre qui furent acceptées par le comité des résolutions et soumises à la conférence.

L'une de celles-ci demandait que "ceux qui touchent la pension de vieillesse ainsi que les dépendants de ceux qui servent dans les forces armées reçoivent le boni de vie chère afin de pouvoir faire face aux conditions anormales actuelles du coût de la vie".

Une résolution présentée par l'Union internationale des lithographes fut adoptée à l'unanimité, elle se lisait comme suit :

"Qu'il soit résolu : Que le gouvernement canadien soit prié d'établir une assurance volontaire à primes réduites pour les femmes et hommes qui s'engagent dans les forces armées, dans le genre de celle adoptée récemment aux Etats-Unis ; qu'il soit de plus demandé qu'un système d'assurance soit préparé pour qu'à la cessation des hostilités les femmes et hommes qui, par suite des rigueurs de la guerre, se trouveront inassurables dans les compagnies d'assurances régulières ne soient pas dans le dénuement, et que le coût de cette assurance soit défrayé par un système de taxation tel que fut fait à la fin de la guerre 1914-1918."

Une autre résolution fut soumise par le Conseil conjoint des travailleurs en manteaux et la Ladies' Garment Workers' Union de Montréal, elle se lisait comme suit :

Ligue des droits humains, liberté et démocratie.

"Attendu qu'il est essentiel que le point de vue des travailleurs organisés puisse s'exprimer collectivement et vigoureusement en ce monde tourmenté, que l'esprit de réaction sous diverses formes se fait encore sentir au Canada et est nuisible au Travail, qu'il est impératif qu'on lui oppose les aspirations libres et démocratiques préconisées par le Travail Organisé ;

"Attendu que, pour ces raisons, les unions affiliées à la Fédération Américaine du Travail aux Etats-Unis ont cru bon d'organiser une ligue des droits humains dans le but de contrecarrer cet esprit réactionnaire et l'idéal naziste et fasciste ; que cette ligue a été un appui véritable au Travail Organisé aux Etats-Unis et a résulté dans la formation de clubs ouvriers en aide à la Grande-Bretagne ;

"Qu'il soit résolu : Que l'Exécutif du Congrès des Métiers et du Travail du Canada soit chargé d'étudier les possibilités de former une ligue semblable au Canada et qu'il soit de plus autorisé à agir en accord avec les résultats de son étude."

Cette résolution fut référée au Conseil exécutif pour étude.

Une résolution fut également soumise, par autorisation spéciale de la conférence, elle se lisait comme ci-après :

Saluts fraternels au centre trade-unioniste de l'U.R.S.S.

"Attendu que l'esprit de sacrifice et l'héroïsme splendide du peuple russe, dans la lutte commune contre l'ennemi le plus sauvage de l'humanité, a inspiré l'admiration profonde du monde civilisé, et a de plus renforcé la volonté de tous les hommes libres d'activer la défaite ultime et complète des puissances de l'Axe, quel qu'en soit le coût ;

"Qu'il soit résolu : Que cette conférence du Congrès des Métiers et du Travail du Canada exprime ses saluts fraternels aux représentants du centre trade-unioniste russe et offre un tribut d'hommage à l'héroïque armée russe ; qu'elle s'engage à faire tout ce qui est en

(Suite à la troisième page)

Freedom of Speech and Expression, Freedom to Worship, Freedom From Want and Freedom From Fear

Any new declaration of personal rights, any translation of freedom into modern terms applicable to the people of Canada here and now must include:

1. THE RIGHT to work, usefully and creatively through the productive years;
2. THE RIGHT to fair play, adequate to command the necessities and amenities of life in exchange for work, ideas, thrift, and other socially valuable service;
3. THE RIGHT to adequate food, clothing, shelter, and medical care;
4. THE RIGHT to security, with freedom from fear of old age, want, dependency, sickness, unemployment, and accident;
5. THE RIGHT to live in a system of free enterprise, free from compulsory labor, irresponsible private power, arbitrary public authority, and unregulated monopolies;
6. THE RIGHT to come and go, to speak or to be silent, free from the spyings of secret political police;
7. THE RIGHT to equality before the law, with equal access to justice in fact;
8. THE RIGHT to education, for work, for citizenship, and for personal growth and happiness; and
9. THE RIGHT to rest, recreation, and adventure, the opportunity to enjoy life and take part in an advancing civilization.

These rights and opportunities we want for ourselves and for our children now and when this war is over. They go beyond the political forms and freedoms for which our ancestors fought and which they handed on to us, because we live in a new world in which the central problems arise from new pressures of power, production, and population, which our forefathers did not face.

Their problem was freedom and the production of wealth, the building of this continent with its farms, industries, transportation, and power; our is freedom and the distribution of abundance, so that there may be no unemployment while there are adequate resources and men ready to work and in need of food, clothing and shelter. It is to meet this new turn of events, that the new declaration of rights is demanded. But in formulating these new rights, we are not blind to the obligations which go with every right, obligations of the individual to use well his rights and to insist on the same rights for others, and obligations of the community to support and protect the institutions which make these rights actual. We believe that the Canadian people are ready to assume these obligations and to take the private and the public action they impose.

Adapted from speech of the President of United States, January 14, 1942, before the Congress.

Le sort de l'ouvrier devient déplorable sans l'organisation

Nos impressions de la Fête du Travail sont réellement bonnes. Le succès obtenu dans son ensemble est vraiment réconfortant.

Nous croyons pouvoir en tirer un profit appréciable pour l'avenir. Il nous semble que les ouvriers et les ouvrières s'intéressent mieux à l'union ouvrière qu'auparavant.

En effet, c'est par elle en s'y attachant d'une façon bien déterminée qu'ils peuvent améliorer leur sort qui parfois devient déplorable sans aucune organisation.

Notre désir est qu'ils continuent à demeurer unis comme un seul afin de faire face aux difficultés de l'après-guerre.

Nous comptons aussi que les rangs du Travail Organisé international grossiront davantage.

Ceux qui n'ont pas encore répondu à l'appel du comité d'organisation ouvrière et de production de guerre le feront sans tarder aux fins de se préparer aux pires éventualités.

Nous adressons nos sincères félicitations aux nombreux ouvriers et ouvrières qui ont bien voulu montrer leur foi en l'unionisme en participant à la célébration de la Fête des Travailleurs qui a été instituée par la Fédération Américaine du Travail et rendue légale en 1878 par le gouvernement américain et reconnue par le gouvernement du Canada en 1889, alors qu'elle fut célébrée officiellement en notre ville.

Ouvriers et ouvrières maintenant organisés, soyez fidèles aux principes énoncés en ce jour de fête.

Occupez-vous, au cours de l'année qui suivra, à faire valoir tous les bienfaits que l'union ouvrière internationale apporte à tous ses adhérents.

Comme nous le disions précédemment, et nous ne pouvons cesser de le répéter: "Il nous faut être forts et unis dans une même union ouvrière".

BEN. DROLET.

Le Service sélectif dans les métiers du bâtiment

Nous sommes informés que les représentants des unions internationales et des syndicats catholiques des métiers du bâtiment se sont réunis cette semaine pour discuter de la nouvelle réglementation du service sélectif.

M. Edouard Larose, secrétaire des charpentiers-menuisiers, nous a déclaré que ces nouveaux règlements sont inapplicables dans l'industrie du bâtiment. On exige, dit-il, un avis de sept jours pour avoir le droit de quitter son emploi et un permis pour avoir le droit de chercher du travail. On se demande comment devront procéder les ouvriers du bâtiment qui travaillent deux jours pour un patron et trois jours pour un autre.

Les ouvriers intéressés, d'ajouter M. Larose, sont mécontents de cet état de choses. Tous veulent respecter la loi qu'on leur impose, mais à l'impossible, nul n'est tenu.

Une délégation se rendra sous peu à Ottawa pour demander l'intervention du ministre du Travail l'hon. Humphrey Mitchell.

Autre grève à la Simmons Bedding

Nous apprenons également que les membres de l'Union internationale des rembourreurs employés à la Simmons Bedding ont déclaré la grève mercredi matin afin de protester contre le refus des patrons de recevoir le Comité de négociation de l'Union.

On rapporte que les employés au nombre de 300 se sont réunis à la salle St-Philippe pour discuter leurs griefs; ils tenteront le nouveau à approcher la direction pour faire entendre leurs demandes.

Des conseils d'embauchage vont bientôt être créés

Il y a actuellement au Canada 13 conseils d'embauchage (manpower boards), mais ce nombre n'est pas suffisant pour répondre à toutes les demandes. Le nombre en sera donc augmenté. Cette question est actuellement à l'étude. Une déclaration sera faite sous peu à ce sujet, soit par le ministre du travail ou par M. Elliott M. Little, directeur du service sélectif national.

Les grévistes de l'optique ont l'appui des unions ouvrières

Lundi, le 31 août, l'Union locale No 22854 des mécaniciens opticiens déclarait la grève dans quatre ateliers de l'optique mécanique.

Nous sommes informés du quartier général des grévistes que le Conseil des Métiers et du Travail de Toronto et le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal avaient tous deux résolu d'appuyer fortement les grévistes, dont les demandes, dit-on, sont justes et raisonnables.

Celles-ci consistent en un rajustement de salaire, un boni de vie chère, le droit de séniorité et une semaine de vacance avec salaire après un an de service, et de plus la classification des apprentis.

Les organisateurs ont déclaré d'autre part, que les grévistes, au nombre d'une centaine, sont déterminés à continuer la grève jusqu'à ce qu'ils aient conclu un contrat de travail avec les compagnies intéressées.

L'égalité de gages en vigueur au pays depuis 6 semaines

Ottawa, 9. La politique du même salaire pour un travail identique est en vigueur depuis le 15 juillet dernier, a déclaré l'hon. Humphrey Mitchell, ministre du Travail, en réponse à une nouvelle de Toronto disant qu'une nouvelle politique de gages était à la veille d'être annoncée.

"L'égalisation des gages pour le travail des hommes et des femmes est en vigueur depuis six semaines, remarque le ministre, en vertu d'une décision du conseil national du Travail. Les hommes et les femmes faisant le même travail, avec égale capacité, reçoivent les mêmes gages. On agit d'après le travail fait et non d'après la personne qui le fait.

"A ce sujet une série de catégories a été établie. Ainsi, d'après l'ancienne méthode, un teneur de livres pouvait recevoir de \$120 à \$150 par mois. D'après la reclassification des teneurs de livres, il y a un groupe de \$120 à \$135 par mois et un autre de \$135 à \$150. Les gages ou les salaires sont établis d'après la capacité au travail, mais sans discrimination entre les travailleurs, en vertu du nouvel ordre.

Echo de la grève des cordonniers

La cessation du travail dans quelques fabriques de chaussures, au sujet du boni de vie chère, a eu son écho au cours de la réunion du local 249 de l'Union internationale des travailleurs en chaussures, mercredi, sous la présidence de M. Jos. Giroux.

En général, déclara M. Charles McKercher, agent d'affaires, tout semble indiquer que la controverse qui amena la cessation du travail au sujet du boni de vie chère est maintenant réglée à la satisfaction des intéressés. Quoique certaines rumeurs aient circulé que certains membres quitteraient l'Union internationale des travailleurs en chaussures pour se rallier à l'union rivale, le local n'a eu connaissance d'aucune défection.

En ce qui concerne le différend à la Narwill Shoe Company, M. McKercher rapporte que les pourparlers entamés avec la direction relativement au contrat de travail qui permet à la compagnie de se servir de l'étampe de l'union sur ses produits se poursuivent en attendant M. Wilfrid Gagnon, propriétaire.

Alors, déclara M. McKercher, si l'on n'en vient à aucune entente relative aux ouvriers qui expriment le désir de ne plus traiter avec l'Union internationale des travailleurs en chaussures, celle-ci se verra avec regret dans l'obligation d'annuler ce contrat et retirera sa marque syndicale.

Le Comité paritaire de l'industrie de la chaussure a fait savoir que les employeurs et employés sont exempts de la cotisation de 1/2 % sur le boni de vie chère et que cet avis soit affiché dans les ateliers.

Le bureau général a fait part au secrétaire financier, M. C. McKercher, du paiement d'un chèque de \$300 en rapport avec le bénéfice de décès de M. Honoré Thivierge. Ce chèque sera payé par la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal.

M. René Champagne a été élu membre de l'Exécutif, en remplacement de M. Paul Frédéric, démissionnaire.

La séance s'ajourna au 16 septembre prochain.

A l'Union des Débardeurs

Les débardeurs, membres du local 375, ont tenu pour célébrer dignement la Fête du Travail à assister nombreux à une messe spéciale dite à 7 h. 30 à l'église Notre-Dame de Bonsecours, lundi matin.

C'est la décision prise au cours de l'assemblée du local 375 dimanche dernier, sous la présidence de M. Karl Trolsaas.

Dans son rapport, l'Exécutif recommanda de voter une somme d'argent assez appréciable aux vétérans de la Marine du Canada, ainsi que \$100 comme prix pour être tirés au sort parmi les membres présents à la célébration de la Fête du Travail.

M. Donat Bibeaute, agent d'affaires, présenta un rapport intéressant de ses travaux sur le port, du 19 juin au 3 septembre, lequel rapport fut approuvé.

M. G. Duchaine donna lecture de lettres de remerciements des membres enrôlés et en service quelque part en Angleterre pour la réception de cigarettes de la part de l'Union.

M. John R. W. Ownes, trésorier général de l'Association internationale des débardeurs, déclara dans un mot d'ordre pour gagner la guerre, qu'il est urgent que tous les débardeurs fassent encore un plus grand effort de guerre.

M. J.-M. Shannon a présenté un rapport intéressant de la délégation à la conférence de la Fédération provinciale du Travail à Québec, en juillet dernier.

Le président Trolsaas intéressa également les membres en leur donnant un rapport des délibérations du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui a tenu sa conférence annuelle à Winnipeg, en août dernier.

Au Conseil des Métiers et du Travail

Le Conseil des Métiers et du Travail a tenu, le 3 septembre, une très intéressante assemblée. M. Paul Fournier occupait le fauteuil présidentiel, assisté de M. Onésime Renaud, vice-président.

L'exécutif n'ayant pas de rapport à présenter, vu que plusieurs de ses membres assistaient à la conférence du Congrès des Métiers et du Travail à Winnipeg, le secrétaire J.-E. Gariépy fit part au Conseil d'une communication importante de la Loge Sainte-Marie 234 des Wagonniers, demandant que le Conseil proteste énergiquement contre le règlement établissant la distribution du lait après 7 heures du matin, privant de ce fait un grand nombre de familles d'un breuvage aussi essentiel à la santé des enfants. Le Conseil exécutif fut alors chargé de faire une étude approfondie de cette question et de protester auprès du Gouvernement provincial, afin que la Commission de l'industrie laitière de la province de Québec revienne sur sa décision.

M. J.-W. Limoges, représentant de l'Association mutuelle d'hospitalisation, donna des renseignements sur l'incapacité des ouvriers à payer les frais d'hospitalisation.

Le Conseil fut honoré de la visite de M. John Gavin, de Toronto, représentant de l'Union internationale des employés de brasseries. Ce dernier donna un bref aperçu de l'organisation ouvrière dans cette industrie.

Il a été annoncé que plusieurs milliers d'employés des usines de guerre et de l'Imperial Tobacco défileraient dans la parade de la Fête du Travail.

Le secrétaire J.-E. Gariépy du comité de la Fête du Travail donna les derniers renseignements relatifs à la célébration de la Fête du Travail, ainsi que le parcours.

Le Conseil adopta une résolution accordant son appui moral à l'Union des mécaniciens opticiens dont les membres sont en grève.

Le délégué E. Duplessis de l'Union des employés de tavernes demanda que le Conseil exécutif étudie la question de l'administration de l'assurance-chômage.

Le délégué Omer Gaucher informe les délégués que l'Union des boulangers, local 55, avait signé un contrat de travail avec la Boulangerie Internationale qui aura dorénavant le droit de se servir de l'étiquette de l'union.

Les conseillers municipaux J.-E. Gariépy, Hugh Corrigan et Claude Jodoin rapportent qu'ils se sont opposés au plan de construction temporaire dans notre ville.

Ils ont demandé la construction de logements habitables pour les ouvriers sur les terrains vacants appartenant à la Ville.

Le délégué J.-W. Lenger offrit sa démission comme président du Comité d'organisation. Sur proposition du délégué J.-A. Belland, cette démission resta sur la table.

La séance s'ajourna au 17 septembre.

70,000 fonctionnaires de trop... à Londres

Londres. — M. L.C. White, secrétaire général de l'Association des commis du service civil britannique, a déclaré, récemment, que depuis le début de la guerre l'administration a dégénéré en "bureaucratie à l'assiette au beurre (pork-barrel)" à l'américaine, qu'elle s'est encombrée de fonctionnaires inexpérimentés, nommés par des influences politiques ou industrielles.

Il prétend que la rareté de la main-d'œuvre nécessite la révision de nombreux services créés à la hâte à cause de la guerre. Il estime à 70,000 le nombre de commis et de secrétaires dont on pourrait aisément se passer, soit l'effectif de cinq divisions.

LABOR DIRECTORY

CONSEIL DES METIERS ET DU TRAVAIL DE MONTRAL — MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL. — Meets every 1st and 3rd Thursday of each month — s'assemble les premier et troisième jeudis de chaque mois, à la salle de l'Assistance Publique, 438, rue Laçhaudière Est. Président, Paul Fournier, 1140 Bloor; secrétaire-correspondant — correspondant, J. E. Gariépy, 11, rue Saint-Paul ouest, Tél. LA. 5361; vice-présidents Onésime Renaud, 909 boulevard St-Laurent; J.-M. Shannon, 406, rue Champ-de-Mars, Tél. BE. 182.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL. — To promote the interests of Allied Union Label (which can be had in French or English). The following organizations comprise Council: The Typographical Union No. 176, Jacques-Cartier Typographical Union No. 145, Printing Pressmen and Assistants' Union No. 52; Brotherhood of Bookbinders and Bindery Women's Union No. 91; Photo-Engravers Union No. 9; Stereotypers and Electrotypers Union No. 33; Associate member: Amalgamated Lithographer of America No. 27; President, W. Forrest; vice-président, C. Arpin; Recording Secretary, Georges Brunelles; Secretary-Treasurer, James Philip, Room 103, 686 Notre-Dame St. W., Tel. MA. 7489; Executive, John Moore, Alfred Quéry and John C. Kelly; Auditors, J. A. Ricard and J. D. Kelly. Council meets second Tuesday of each month at 909 St. Lawrence Blvd.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No 145. — S'assemble le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri. Président, Joseph Saint-Hilaire, 4115, rue Papineau, Tél. CH. 7174; secrétaire-trésorier, Chs-E. Chalfour, 7430, rue Christophe-Colomb, Tél. DO. 3771.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176. — Meets first Sunday of each month at the Mount Royal Hotel, R. M. Bennett, President, 337 Melrose Avenue, Verdun; James Philip, Secretary-Treasurer, Room 103, 686 Notre Dame W.; Business hours: 9.00 a.m. to 5 p.m., Saturday, 9.00 a.m. to 1.00 p.m.; Tel. MA. 7489.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTRAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERES-MENUISIERS D'AMERIQUE. — MONTREAL DISTRICT OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président, Ferdinand Doucet; vice-président, Eliezer Bernier; secrétaire, Edouard Larose; trésorier, E. Lanthier; exécutif, J.-A. Chamberlain, Emery Lanthier, B. Labelle; gardien, Georges Bélair; agent d'affaires, Edouard Toussaint.

Assemblée chaque mercredi, à 8 h. du soir, au Monument National, chambre 10.

U. L. 134, s'assemble tous les lundis soirs, au Monument National, chambre 11, N. L'heureux, secrétaire.

U. L. 178, s'assemble tous les 1er et 3e jeudis de chaque mois, au Monument National, chambre 10, Jos. Remy, secrétaire, 8813, rue Henri-Julien.

U. L. 1127, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, au Monument National, chambre 10, Eudore Primeau, secrétaire, 116 — 4e Avenue, Verdun.

U. L. 1224, s'assemble tous les 2e et 4e lundis, à 1252, rue Stanley, H. H. Salter, secrétaire, 2282, avenue Oxford N. D. G.

U. L. 1360, s'assemble tous les 1er et 3e lundis, 4030 ouest, Notre-Dame; H. Martin, secrétaire, 2845 rue Claude Verdun.

U. L. 1375, s'assemble tous les 1er lundis, à 168 — 1ère Avenue, Lachine, H. Daoust, secrétaire, 159 — 1ère Avenue, Lachine.

U. L. 1558, s'assemble les 2e et 4e vendredis, à 2138, rue Valois, Charles Thibault, secrétaire, 2485, rue Orliens. Membres Associés ce local s'assemblent le 2e mardi au Monument National, chambre 11.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTRAL, Local 790, Association des Employés de Tramways électriques et de chauffeurs d'Autobus d'Amérique. — MONTREAL TRAMWAYS EMPLOYEES' UNION Local 790, Amalgamated Association of Street Electric Railway and Motor Coach Employees of America. — Quarters généraux, Headquarters, 1153, St-Denis, Tel. LA. 2503. Officers — Officiers: Elmhage Benoit, président et agent d'affaires; Jean Renaud, vice-président; O.-A. Neveu, sec. financier; Victor Trudeau, assistant agent d'affaires; Alberto Brodeur, trésorier; Joseph Barbusel, secrétaire-correspondant; W. Latour, sentinelle. Le Local se réunit le 2e mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédent l'assemblée régulière à 1153, rue Saint-Denis.

FRATERNITE DES PEINTRES DECORATEURS ET TAPISSIERS D'AMERIQUE, Local 349. — S'assemble tous les lundis du mois au No 1331A est, rue Ste-Catherine. Président Raoul Gervais 4266 Marquette, Tél. FR. 4119; Tél. FR. 4158; secrétaire-correspondant, vice-président, J. L. Morel 1159 Amherst René Demers, 1009 Sherbrooke, est, Tél. AM. 1991; trésorier, L.-P. Boisselle, 564, rue Gounaud; secrétaire-financier, Ernest Desève, 6633, rue St-Dominique; conducteur, A. Goudreau, 9078B est, rue Notre-Dame; Auditeurs: Arthur Bolemanu, 4621, rue Colonel; H. Leduc, 2402A, est, rue Demonty; Marc Prévost 8548 Chateaubriand; Sentinelle, Marc Prévost; gardien, Jos. Girard, 8145, rue St-André; agent d'affaires, Edgar Gilbert, bureau 909, boul. St-Laurent, chambre 31, Tél. PL. 7374.

UNION DES TRAVAILLEURS DE LA CHAUSURE, Local 249. — BOOT & SHOE WORKERS' UNION. — S'assemble tous les mercredis soir à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président, Jos. Giroux, 3446 Dorion; vice-président, René Champagne, 10645 Sackville, Ht. 351; 2e vice-président, Alex Santa, 3669 St-Dominique; secrétaire-archiviste et correspondant, N. Germain, 2112, rue Wolfe; secrétaire-financier, trésorier et agent d'affaires, Charles McKercher, 1331A est, rue Ste-Catherine, Tél. CH. 6511, résidence, CL. 7125; assistant agent d'affaires, Lionel Thibault, 4670, rue Papineau, Tél. AM. 7662; sentinelle, Philias Leclair, 1368 est, rue Ste-Catherine. L'exécutif s'assemble le 1er et le 3e vendredi du mois, à 1331A est, rue Ste-Catherine. Président Rosario Hébert, 3524 Dorion, CH. 3987; vice-président, Mlle Alice Blendeau, 921 Dorchester est; secrétaire, Jos. Beauregard, 1508 rue Beaudry.

Quelques faits saillants du Congrès de Winnipeg

(Suite de la première page)

son pouvoir pour assurer la victoire des nations alliées et la défaite des forces axistes."

Cette résolution fut adoptée sans discussion.

Le comité des résolutions présenta la résolution suivante qui fut adoptée à l'unanimité :

Certificats d'épargnes, timbres et bons de guerre.

"Attendu que ce Congrès des Métiers et du Travail du Canada, en accord avec sa politique générale d'assistance complète à l'effort de guerre du Canada, a appuyé le programme du gouvernement dans la vente des certificats d'épargnes, timbres et bons de guerre ;

"Attendu que le gouvernement du Canada vient d'annoncer qu'il doit prélever par des méthodes volontaires d'emprunt, une somme de \$1,800,000,000 ;

"Qu'il soit résolu : Que cette cinquante-huitième conférence annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada réaffirme son attitude antérieure, endorse pleinement la décision du gouvernement de prélever par des emprunts volontaires la somme mentionnée plus haut ; en conséquence insiste près de ses corps affiliés de coopérer activement avec les comités locaux de cet emprunt de guerre, afin que le Travail Organisé contribue sa quote-part au succès de cette campagne."

Les sujets suivants furent traités par la conférence de Winnipeg :

Mesures de guerre ; représentation ouvrière ; conseils conjoints de production ; intensification de l'effort de guerre ; salaires et conditions de travail ; coût de la vie et plafond des salaires ; organisation, droit d'organisation et unions de compagnie ; règlements concernant les marins et ingénieurs-navigateurs ; assurance, hygiène et sécurité ; assurance-chômage ; taxation et amendements à la taxe sur le revenu ; organisations rivales ; reconstruction et réhabilitation ; pensions de vieillesse ; compensations pour accidents du travail ; congés avec salaire instruction et système éducatif ; logement et construction d'habitations ouvrières ; service sélectif ; amendements au code criminel ; loi Wagner au Canada ; opposition à la prohibition ; abolition ou rénovation du Sénat sur base élective ; Ordres-en-conseil à être référés au Parlement ; mesures de sécurité sociale ; marques syndicales.

Plusieurs résolutions demandaient des amendements à la constitution, entre autres de nommer cinq vice-présidents généraux au lieu de trois, ce qui fut rejeté.

La conférence vota une somme de \$2,000.00 au président Tom Moore pour l'aider à défrayer ses dépenses d'hospitalisation et de frais médicaux, la maladie l'ayant terrassé au cours de ses activités syndicales, avec les meilleurs souhaits de prompt rétablissement afin qu'il puisse reprendre les fonctions qu'il a si dignement et courageusement remplies durant tant d'années.

La province de Québec était bien représentée par un bon nombre de délégués dont plusieurs furent nommés secrétaire ou membre de divers comités, ils ont fait bonne figure, ce dont nous les félicitons.

Pour terminer, répétons que la ville de Québec a été choisie à l'unanimité pour le siège de la conférence de 1943.

Inscription des femmes

L'inscription obligatoire des femmes canadiennes se fera du 14 au 19 septembre aux bureaux de placement du Service national sélectif, dans les centres où ils existent, et ailleurs, au bureau de poste de l'endroit. Les femmes qui devront s'inscrire sont celles qui sont nées entre le 1er janvier 1917 et le 31 décembre 1921, c'est-à-dire les femmes âgées de 20 à 24 ans inclusivement. Sont exemptées les femmes qui travaillent déjà et qui détiennent la carte d'inscription 411 ou 413 de l'assurance-chômage, pour laquelle elles payent des contributions. Toutes les femmes, cependant, qui se sont enrégistrées pour l'assurance-chômage en avril dernier et qui n'ont pas de travail rémunéré actuellement doivent s'inscrire de nouveau. Ceci s'applique aussi aux femmes qui payaient de l'assurance-chômage et qui sont passées à un emploi où elles n'en paient plus. Les pensionnaires d'institutions telles qu'hôpitaux, asiles d'aliénés et les membres des communautés religieuses n'ont pas besoin de s'inscrire.

Des milliers d'ouvriers prennent part...

(Suite de la première page)

mandé les mentions honorables suivantes : (1) Union des employés de tramways de Montréal ; (2) Fraternité unie des charpentiers et menuisiers ; (3) Union internationale des débardeurs du port de Montréal.

Le concours de souque à la corde a été remporté par l'équipe de l'Est de l'Union des employés de tramways, qui remporta le trophée offert par *Le Monde Ouvrier*.

Les gagnants des courses sont les suivants :

1. Course pour enfants de moins de six ans : (1) Jean Bibeault ; (2) Arthur Cadorette ; (3) Jean-Paul Dessureault ; (4) Emile Boyer ; (5) Henri Hébert.

2. Course pour garçons de 6 à 10 ans : (1) Guy Phaneuf ; (2) Bernard Baron ; (3) Adrien Bernard ; (4) C. Laurendeau.

3. Course pour fillettes de 6 à 10 ans : (1) Marianne Gendron ; (2) Berthe Latour ; (3) Adrienne Jarry ; (4) Delina Bénard.

4. Course pour garçons de 12 à 16 ans : (1) R. Rosin ; (2) J. Crimmer ; (3) John Boyd ; (4) Wilfrid Lafrance.

5. Course pour fillettes de 10 à 14 ans : (1) Marie Paule Cousineau ; (2) Yolande Laverdure ; (3) Elaine Gariépy ; (4) Gertrude Osborne.

6. Course pour femmes de membres : (1) Margaret Corrigan ; (2) Catherine Creamer ; (3) Mme J.-E. Gariépy ; (4) Mme Arroy.

7. Course pour délégués au Conseil des Métiers et du Travail (1) Paul Fournier ; (2) Armand Bellemare ; (3) Adrien Villeneuve ; (4) Jack Lenger ; (5) J. Germain.

8. Course pour les membres des métiers du bâtiment et de la métallurgie : (1) Jean Gaudin ; (2) Adrien Jarry ; (3) Albert Alpointe ; (4) Frank Gendreau.

9. Course pour membres des unions de l'étiquette : (1) R. Valois ; (2) R. Jarry ; (3) Alfred Hemmings ; (4) A. Bellemare.

10. Course pour les unions du Transport (Chemins de fer, tramways) : (1) R. Richard ; (2) A. Côté ; (3) R. Guilbault ; (4) Claude Richard.

Course spéciale pour employées des usines de guerre : (1) Jacqueline Lagacé ; (2) Madeleine Dubeau ; (3) Fleurette Dubeau ; (4) Bella Vallée.

Concours de souque à la corde : Equipe de l'Est des employés de tramways.

Les juges des courses étaient MM. Gus. Francq, Francis Payette, D. Bibeault, Ed. Toussaint et Mlle Yvette Gariépy.

M. Evariste Pelletier agissait en qualité de juge du départ.

Bref, la fête fut une des mieux réussies et des plus agréables.

Grève à l'Imperial Tobacco Co.

Interrogé mercredi dernier, M. Paul Fournier, président du Comité d'Organisation et du Conseil des Métiers et du Travail, nous a dit les raisons pour lesquelles les ouvriers de l'Imperial Tobacco, au nombre de 2,600 quittèrent leur travail.

Ces ouvriers réclament une augmentation de salaires de 15 cents de l'heure et l'atelier fermé.

M. Fournier ajoute que les représentants de l'Union Internationale sous la direction de M. J.-A. Duval, de Louisville, Kentucky, négocient depuis quelque temps avec la compagnie quand les ouvriers ont déclaré la grève.

Les patrons, a-t-il dit, ont offert une augmentation en deux reprises, d'abord de deux cents puis de trois cents de l'heure.

Le comité des employés croyant que cette offre était la dernière des patrons, suggéra aux ouvriers de quitter le travail.

A la suite de pourparlers entre les patrons et les représentants de l'Union, une entente fut conclue qui comporte des améliorations de salaires et des conditions de travail pour les ouvriers et ouvrières de cette usine et cette entente sera soumise au Conseil régional du travail en temps de guerre pour son approbation.

Les ouvriers sont retournés au travail et tout laisse prévoir que cette grève spontanée aura des résultats satisfaisants.

Groupe de bombardement canadien

Le ministre de l'Air, M. Power, annonce qu'un groupe de bombardement purement canadien et composé de 10 à 20 escadrilles sera créé en Grande-Bretagne d'ici la fin de l'année. Un groupe de chasseurs du Corps d'aviation royal canadien sera aussi constitué.

Ces mesures font partie d'un programme de "canadianisation" de nos effectifs aériens outre-mer, lancé avec le plein assentiment des états-majors canadiens et britanniques. Depuis le début de la guerre, les effectifs canadiens étaient incorporés dans l'organisation de la R.A.F., qui possédait les cadres et l'expérience nécessaires. Notre jeune aviation est maintenant prête à voler de ses propres ailes et pourra prendre une part plus individuelle à la guerre aérienne contre l'Axe. Naturellement, ces arrangements n'excluent pas la collaboration la plus entière avec la Royal Air Force et les forces aériennes des autres Nations Unies.

Crise de bois

Le Canada fait face à la plus grave pénurie de bois de toute son histoire, a déclaré le ministre des Munitions et approvisionnements, l'hon. M. C.-D. Howe, en annonçant un programme en huit points pour activer la production forestière et limiter l'usage du bois pour des fins non-essentiels. Les causes de cette crise sont les besoins accrus de nos alliés, la nécessité de construire des magasins pour conserver notre riche récolte de blé et le manque de bras dans la forêt. Le directeur du Service national sélectif, M. Elliott M. Little, a été chargé de trouver de la main-d'œuvre pour cette industrie désormais placée dans la catégorie essentielle.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Léopold Boucher, expéditeur, de la Cité et district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au parlement du Canada, à sa présente ou à sa prochaine session afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, Maria Gordchuck, de la Cité et district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce 12ème jour de septembre, 1942.

MERGLER & MERGLER,
Procureur du requérant
Chambre 303, édifice Tramways,
150 rue Craig Ouest,
Montréal.

Une autre lacune à combler

C'est non seulement d'enrayer la hausse du coût de la vie, mais d'abaisser celui-ci

On se plaint amèrement, surtout dans les milieux ouvriers, du coût trop élevé de la vie et, de temps à autre, ça et là, surgissent des différends industriels du fait que les associations de travailleurs réclament des augmentations de salaire pour pouvoir équilibrer un budget domestique ébranlé par cette odieuse vie chère.

Il est vrai qu'il y a l'officielle indemnité de vie chère pour parer à l'augmentation du coût de la vie depuis août 1939, mais ce n'est là qu'un palliatif, un remède insuffisant pour guérir ce mal qui répand la terreur en tous lieux. Cela fait un peu plus d'effet qu'un cataplasme sur une jambe de bois, mais pas beaucoup plus. A cet égard nous avons bien le droit, sinon le devoir de nous étonner du fait que nul ne semble avoir encore songé, jusqu'à présent à préconiser la baisse du coût de la vie par la désintoxication de notre économie traditionnelle, chose fort possible, entre nous soit dit, mais à la condition expresse qu'on ait le courage de l'entreprendre.

Le coût de la vie n'étant, en définitive, que la somme des prix de revient de tout ce que nous avons besoin d'acheter pour vivre, il s'agirait donc de se demander d'abord comment réduire ces prix de revient traditionnellement inflationnés. Car tout le problème est là. Or, si l'on envisage à froid quelques articles de grande consommation par exemple, on constate aussitôt que leur prix de revient au consommateur se compose de toute une série de facteurs-prix dont beaucoup sont nettement superflus et pourraient, dès lors, être supprimés : excédent des gros salaires administratifs, intérêts obligataires excessifs, dividendes, etc. En supprimant ces facteurs superflus, qui inflationnent indûment les prix de revient, nous réduirons d'autant le prix de revient de la plupart des articles de consommation courante, donc le coût de la vie lui-même puisque celui-ci est constitué par ceux-là.

Nos économistes de pacotille qui inspirent toute notre économie de guerre y ont peut-être pensé à cette possibilité de l'abaissement du coût de la vie, mais ou bien ils n'ont pas le simple courage de faire leur devoir ou ils en sont empêché par une sinistre coalition de politico-ploutocrates comme ceux qui encombrèrent, pour les paralyser, la plupart de nos Commissions chargées d'administrer notre économie de guerre, Commissions en majeure partie constituées, comme on ne sait que trop, d'onéreuses médiocrités.

Quoi qu'il en soit, nous croyons qu'il n'y a pas d'autre remède au mal économique déclamé par la vie chère. Pour tant, il faudra bien, tôt ou tard, se résigner à l'appliquer.

Pourquoi pas maintenant ?

Pierre PONCE.

Dans vos affaires avec nos annonceurs
mentionnez
"LE MONDE OUVRIER"

Buanderie - IMPERIAL - Laundry & SUPPLY CO.

TEINTURIERS — NETTOYEURS • DYERS AND CLEANERS
Excellent service de blanchissage • Superior Laundry Service

Lavage de famille à prix modérés
Family Washing at Popular Prices

Téléphone FALKirk 1179 Call FALKirk 1179
1471, RUE PARTHENAIS 1471 PARTHENAIS STREET

Gin de KUYPER

Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

302 FRA

40 onces 26 onces 10 onces
\$3.90 \$2.70 \$1.15

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695

LE MONDE OUVRIER — THE LABOR WORLD

Est publié par la Fédération provinciale du Québec chaque semaine, dans le but de promouvoir de la législation sociale tendant à protéger et à améliorer le sort de la classe ouvrière de cette province.
Exécutif : J. Elphège Beaudoin, président, Jos. Matte, J.-B. Arsenault et R.-M. Bennett, vice-présidents, Marcel Francq, secrétaire-trésorier et rédacteur, Henri Richard, rédacteur associé.

Adressez toutes les communications à Casier Postal 6094

Téléphone: LAncaster 7808

Imprimé par Mercantile Printing Ltd., 11 ouest, rue St-Paul, Montréal



Is published by the Quebec Provincial Federation of Labor weekly, for the purpose of promoting legislation towards the protection and advancement of the working class of the Province of Quebec.

Executive: J. Elphège Beaudoin, president, Jos. Matte, J. B. Arsenault and R. M. Bennett, vice-presidents, Marcel Francq, secretary-treasurer and editor, Henri Richard, associate editor.

Address all communications to Postal Box 6094

Telephone: LAncaster 7808

Printed by Mercantile Printing Limited, 11 St. Paul Street West, Montreal.

Les employés de tramways célébreront le 50e anniversaire de leur union

Il y aura cinquante ans le 15 septembre que fut fondée l'Association amalgamée des employés de tramways et chauffeurs d'autobus, affiliée à la Fédération Américaine du Travail. Cet anniversaire sera célébré mardi soir prochain, par une radiodiffusion de la cérémonie d'anniversaire par les postes de radio du réseau "Bleu" (Blue Network) des Etats-Unis, à partir de 10 h. 15 du soir. Le président William Green, de la Fédération Américaine du Travail, Joseph B. Eastman, directeur du Bureau de transport de la défense nationale des Etats-Unis, Carl Sandburg, biographe et poète renommé, ainsi que John Charles Thomas, le grand bariton américain, seront au programme, qui comprendra une dramatisation de l'histoire de cette association et de son progrès. On fera une démonstration de la coopération entre l'union, la direction et le gouvernement dans le grand oeuvre de la lutte pour la défense de la liberté et de la civilisation.

Les employés en profiteront pour fêter William D. Mahon, leur président vétérinaire et vice-président de la Fédération Américaine du Travail. M. Mahon est le seul homme vivant qui ait assisté à la première conférence à Indianapolis, en 1892. En 1893, il fut élu président de l'organisation et depuis ce temps il fut toujours réélu à chaque conférence. L'association fut fondée par Samuel Gompers.

A l'heure actuelle, l'Association amalgamée est au faite de son progrès, elle a en vigueur 440 contrats aux Etats-Unis, au Canada et à Honolulu. L'an dernier, l'association fit obtenir à ses membres plus de vingt millions de dollars en ajustements de salaires, soit par négociation, soit par arbitrage. Quarante-vingt-douze pour cent de ses membres jouissent de vacances avec salaire.

L'Association amalgamée a récemment étendu les bénéfices de l'organisation aux employés d'autobus de la "Greyhound Lines" et aujourd'hui 95 pour cent de ces employés sont membres de l'union. Les conducteurs d'autobus ont obtenu un taux de 4.9 cents du mille.

A l'occasion de cet anniversaire, le journal officiel de l'Union a publié un magnifique livre-souvenir dans lequel il est dit que l'Association a payé à ses membres, en bénéfices d'invalidité, de pension de vieillesse, et à leurs bénéficiaires, en bénéfices mortuaires, la somme de \$27,564.-449.24 depuis l'institution du régime des bénéfices.

A Montréal, cette célébration ne passera pas inaperçue, la Division 790 ayant convoqué une grande assemblée pour mardi soir, le 15 septembre, à 8 heures, dans la salle des débardeurs, 525, rue Bonsecours. A cette assemblée, des rafraichissements

seront servis. Un puissant appareil de radio et des haut-parleurs permettront à tous les auditeurs de bien entendre la radiodiffusion des quartiers généraux. Les membres sont priés de se faire accompagner de leurs épouses, car ce sera une véritable fête de famille.

Chez les charpentiers et menuisiers

M. Edouard Larose, secrétaire du Conseil de district de la Fraternité unie des charpentiers et menuisiers, nous fait savoir que la Fraternité est à préparer une fête pour son président général, M. William L. Hutchison. M. Hutchison est aussi vice-président général de la Fédération Américaine du Travail. Qu'il soit dit en passant que la Fédération Américaine du Travail tiendra sa conférence annuelle à Toronto, dans les deux premières semaines du mois d'octobre, du 5 au 18.

C'est à l'occasion du passage à Montréal de M. W.-L. Hutchison, qui se rendra ensuite à Toronto pour cette conférence, que le Conseil de district est à organiser cette fête.

M. Larose demande à tous les charpentiers-menuisiers, membres de l'Union, qui ont été congédiés depuis le 1er septembre, sans un pré-avis de 7 jours, de bien vouloir communiquer avec lui et de donner leurs nom et adresse ainsi que tous les détails se rapportant à leur congédiement.

Le Local 52 des Dames auxiliaires de la Fraternité unie des charpentiers-menuisiers de Montréal, est à préparer un bal pour le 6 novembre prochain. Ce bal sera donné au Palais d'Or, et les profits de cette soirée sont pour leurs oeuvres.

Trois ans de guerre

Le 10 septembre a marqué le troisième anniversaire de l'entrée du Canada dans le deuxième conflit mondial déclenché en une génération par l'ambition germanique. Notre pays a été la première nation d'Amérique à prendre les armes pour abattre la menace totalitaire. Cette attitude, prise dès l'ouverture du conflit, a été justifiée par les événements. La grande république américaine et plusieurs autres nations de notre continent ont dû, après avoir essayé la politique de neutralité, suivre l'exemple du Canada et entrer en guerre contre l'Axe, qui ne respecte ni les barrières géographiques, ni les barrières légales. Le dimanche, 6 septembre, a été une journée nationale de prières et le 10, dans la soirée, le premier ministre, M. King, a passé en revue, dans une allocution radiophonique, les événements des trois dernières années.

Les ouvriers des métiers de la construction et le boni de vie chère

Le Conseil des métiers du bâtiment fait de la bonne besogne. Les délégués à la réunion tenue jeudi soir, sous la présidence de M. J.-A. Charron, dans la salle des métiers de l'imprimerie, 909, boulevard Saint-Laurent, ont entendu d'intéressants rapports qui ont été soumis à leur approbation par les officiers.

M. Edouard Larose, représentant au Comité paritaire de l'industrie du bâtiment, a relaté une entrevue qu'il eut, en compagnie du président J.-A. Charron, en leur qualité de représentants des ouvriers du bâtiment, avec le Conseil régional du travail en temps de guerre de Québec, en rapport avec le boni de vie chère. M. Larose affirme que le Conseil régional avait fait une offre de 4 cents de l'heure aux représentants, laquelle offre fut refusée, les représentants alléguant que lors du renouvellement du contrat de travail il avait été résolu que la partie patronale paierait un boni de 5 cents de l'heure, quand le Conseil régional l'aurait sanctionné.

Conséquemment, déclara M. Larose, la partie n'est pas perdue. Le Conseil, dit-il, étudiera de nouveau la question et la décision sera rendue cette semaine. M. Larose trouve étrange que les journaux aient publié les déclarations du représentant des syndicats catholiques des métiers du bâtiment à l'effet que les ouvriers de la construction recevront 5 cents de l'heure comme boni de vie chère. Ces déclarations, ajoute M. Larose, ne sont pas exactes parce que le Conseil régional du travail n'a encore rien décidé.

M. Edouard Larose présente un rapport intéressant des travaux du Comité paritaire, du 22 août au 5 septembre : 1,055 visites ont été faites par les inspecteurs, couvrant 7,840 ouvriers ; 27 actions pour faux rapports et violations de la loi de la convention collective de travail ont été prises devant les tribunaux. Les coupables ont payé de \$200 à \$500 d'amende et les frais.

Les réclamations payées au bureau, se chiffrent à \$277.89 ; les nouvelles réclamations sont au montant de \$996.80 et celles laissées en suspens se montent à \$429.08.

Des réclamations au montant de \$1,009 ont été annulées, ayant été basées sur des rapports non fondés. Ce rapport fut approuvé.

A l'issue de la séance, une discussion s'éleva sur une question de juridiction entre les peintres et les travailleurs du métal en feuilles. Cette question fut renvoyée aux unions intéressées pour discussion et règlement.

La prochaine séance aura lieu jeudi, le 24 septembre.

Une nouvelle union chez les cigariers

Une nouvelle union de cigariers et de cigarières, à Montréal. Selon le président du comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail, M. J. W. Lenger, la nouvelle union compte la majorité des employés de la General Cigar Limited et un certain nombre d'ouvriers des ateliers Simon Cigar Limited.

Au cours d'une assemblée tenue mercredi soir, les membres ont procédé à l'élection de leurs directeurs. En voici le résultat : président, Octave Plamondon ; vice-président, Ernest Forget ; secrétaire correspondant et archiviste, Adélard Goulet ; secrétaire-trésorier, Adrienne Boudreau ; vérificateurs, Mlles Germaine Roy, Rollande Vertefeuille et Mme Jeanne Hamel ; Mme Anna Belisle, Willie Toussaint, Oswald Paquette et Hermas Mallette, directeurs.

Assistaient à la réunion, M. D. W. Kennedy, 3ème vice-président de l'Union internationale des cigariers d'Amérique, J. W. Lenger, Arthur Cadotte et Angus Rose, respectivement président, secrétaire et membre du Comité d'organisation du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal.

FRATERNITE

Par JEAN NARRACHE

"Fraternité", "Coopération", "Entente", "Entente"! Voilà de magnifiques mots qui signifient de magnifiques et grandes choses. Personne n'en doute, mais combien les voient autrement que comme des grands mots gravés dans la pierre au fronton des édifices ? Ils ne sont que là, dans la pierre ; c'est bien notre malheur. Ils sont pétrifiés, ni plus ni moins, au lieu d'être inscrits en lettres de chair palpitante et vivante au fronton de notre coeur. Depuis toujours, la beauté de l'idée qu'ils représentent et des actions qu'ils font supposer a frappé ceux qui savaient s'ouvrir les yeux, les oreilles et surtout le coeur. Depuis toujours, on déplore leur absence de réalité dans notre vie. Et sans avoir besoin d'être philosophe, on se rend bien compte de tous les malheurs qui ont accablé et accablent encore le monde, parce que ces mots n'ont jamais été, hélas ! que des mots pour la trop grande majorité...

Il est entendu que, de temps à autre, grâce aux paroles ardentes de quelque grand rêveur ou de quelques grands philosophes ou grands saints, ces mots ont semblé revivre pendant quelque temps. Ils ont suscité de grandes actions ; ils ont apporté dans nos vies des rayons de joie, de bonheur et de paix. On peut dire que c'est au cours des courtes époques où on a le plus cru à ces mots que l'humanité a été la plus heureuse.

Aujourd'hui, depuis que la guerre nous a jetés dans une tourmente effroyable, nous commençons à reconnaître l'obligation de redonner de la vie à ces mots-là. Ne nous faisons pas effort d'illusions ! Nous en sommes venus à vouloir accepter les idées représentées par ces mots comme chose obligatoire. Nous n'en sommes pas venus encore, et c'est là notre malheur, à en reconnaître la beauté et la grandeur. La fraternité, la coopération, l'entraide, l'entente n'existeront jamais dans le monde aussi longtemps qu'on ne les considérera que comme des choses nécessaires. Il faudrait commencer par en comprendre la beauté et la douceur. On ne fraternisera jamais par obligation, on ne s'entendra jamais par décret. "Aimez-vous les uns les autres" sera toujours un magnifique conseil, il ne pourra jamais devenir une loi accompagnée de son pendant d'amendes et autres pénalités. Avant d'exister dans le monde, la fraternité doit exister dans notre coeur ; et avant de se répandre plus loin, elle doit exister tout près de nous, dans nos familles, dans nos relations entre parents et enfants, entre frères et soeurs. Comment voulez-vous que les nations fraternisent, quand il est si difficile que l'entente règne même entre les membres d'une même famille ?

La difficulté est que chacun voudrait que les autres fussent des frères pour lui et que personne ne veuille être un frère pour les autres. Chacun veut jouir des privilèges de la fraternité, mais personne ne veut laisser les autres en jouir !... Tenez, dans une famille, le petit frère veut bien porter, en cachette, les cravates de son aîné, mais il fera une colère à tout casser, si le grand frère prend sa balle ou son crayon... Et dans chaque famille, tout le monde s'entend aussi longtemps qu'il y en a une partie qui cède toujours aux exigences même déraisonnables de l'autre.

Ah ! oui on s'entend toujours bien avec ceux qui suivent toutes nos fantaisies et qui abandonnent tous leurs droits. Mais, ceci n'est pas de la fraternité, si je me comprends bien ! Et pourtant, si l'on voulait regarder tout ce que la fraternité a accompli dans les familles et les groupes où elle a existé. Les premières pages de notre histoire sont remplies des merveilles et des magnifiques choses accomplies, grâce à la fraternité entre les humbles colons, des humbles bâtisseurs de notre pays.

Aujourd'hui encore, dans nos campagnes, la vieille coutume des "corvées" n'est pas morte. On se groupe encore pour aller, par exemple, bâtir

une grange ou une maison qui remplacera celle que la foudre ou l'incendie a détruite. Cette fraternité est sûrement le reflet de la fraternité qui règne dans les familles elles-mêmes. Par malheur, aujourd'hui, tout en parlant de fraternité on est individualiste ! On veut se tirer d'affaires tout seul, arriver à son but sans l'aide de qui que ce soit. On se donne un mal de tous les diables pour finir par arriver à rien ou à un résultat beaucoup moindre que celui qu'on aurait obtenu en fraternisant. L'individualisme n'est qu'un pseudonyme de l'égoïsme. On veut réussir seul, moins pour affirmer sa force que pour se trouver un prétexte à ne pas aider les autres et à ne pas reconnaître que, sans les autres, on ne réussirait pas.

Dans la famille, au collège ou dans la vie du monde, l'ours mal léché qui ne fait jamais rien pour personne, qui ne cède jamais à la joie d'aider aux autres, qui ne pense qu'à réclamer ses droits sans en accorder à personne, reste seul dans son coin et en souffre tôt ou tard. Il se prive volontairement des joies pures et simples de la fraternité, de l'amitié. Il se prive, en bien des occasions, du secours et des attentions de ceux que son attitude rebute, décourage et éloigne.

Evidemment, il ne faut pas confondre la fraternité, l'entente, la coopération, l'entraide avec une familiarité de mauvais aloi qui ferait que tout le monde se croirait sur le même pied. On peut fraterniser, coopérer, s'entendre avec nos frères, nos parents, nos supérieurs sans cesser de respecter leur autorité et leurs droits.

Vous trouverez sans doute, mes bons amis, que l'humour ne trouve guère son compte dans les lignes que je viens d'écrire. Je vous le concède ! Mais, de ce temps-ci, il passe parmi nous un vent mauvais qui nous fait tous songer à tout ce que la vie aurait de beau, de grand et d'heureux, si l'on voulait bien, une bonne fois, s'entendre d'un bout du monde à l'autre ! Et c'est l'humour cruel de la vie de nous inspirer pareille réflexion au moment où il semble plus que jamais difficile de réaliser le magnifique tedin conseil : "Aimez-vous les uns les autres" ! — La Patrie.

Election à la Simmons Limited

A la suite d'une grève les employés de la Simmons Limited, dont la majorité des ouvriers font partie de l'Union internationale des rembourseurs, Local 302, il fut décidé de tenir une élection dans cette usine afin de déterminer si les employés désiraient que l'Union les représente dans les négociations avec la compagnie.

M. Wilfrid Bélanger, dévoué représentant du local 302, nous informe qu'il s'attend que la majorité des employés voteront en faveur de l'Union. Il appert que sur les 400 ouvriers et ouvrières de cette usine seulement 39 étaient restés au travail durant la grève de deux jours, ce qui démontre que la grande majorité des travailleurs sont loyaux à l'Union.

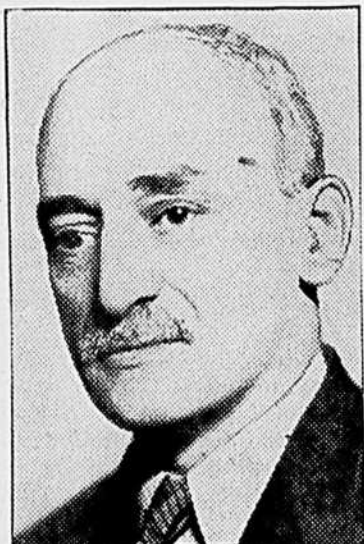
Nouveau commandant des Fusiliers

Le lieutenant-colonel Dollard Ménard, commandant du 1er bataillon des Fusiliers Mont-Royal de Montréal, ayant reçu cinq blessures lors du raid sur Dieppe, le major Guy Gauvreau a été nommé commandant de cette unité et promu au grade de lieutenant-colonel. Le nouveau commandant, qui n'est âgé que de 27 ans, était parti avec le régiment comme capitaine et se trouvait de retour au Canada depuis douze jours lors de sa nomination. Il est immédiatement retourné outre-mer afin d'assumer son commandement.

Congrès de la Fédération Internationale des Métiers de l'Imprimerie

Avec le mois de septembre la Fédération Internationale des Métiers de l'Imprimerie, tiendra les assises de son premier congrès à Montréal.

Fondée il y a plus d'un an pour promouvoir les intérêts des employés des diverses branches de



CHARLES COUTU

Président de la Fédération des Métiers de l'Imprimerie des Unions Internationales

L'imprimerie, cette fédération a déjà donné des résultats des plus satisfaisants et promet encore plus pour l'avenir. C'est un organisme qui arrive à son heure et dont les activités s'étendront à toute la province.

Les nombreux problèmes auxquels ont à faire face les divers organismes ouvriers depuis trois ans, en plus d'avoir subi dix ans de chômage, sont d'un caractère plutôt politique, apportés par les mesures dictatoriales nécessitées par l'état de guerre de notre pays en face de l'effort concerté de chaque citoyen.

En vue de prévenir l'inflation, on a innové en notre pays le plafonnement des salaires et des prix en temps de guerre; quant aux salaires, ils sont bien plafonnés, et le gouvernement ne néglige rien pour empêcher toute augmentation, et le boni payable aux employés des industries de guerre ou essentielles à la poursuite de la guerre, n'est versé ou accordé qu'aux seuls corps de métiers organisés qui peuvent le commander par leur propre force économique et qui ne sont pas liés par contrats basés sur le chiffre-indice, ce qui crée surtout des difficultés.

Malgré tous les efforts faits jusqu'ici, on n'a pu prévenir la hausse des prix de nombre d'articles usuels, qui n'est plus en rapport avec les conditions établies avant cette hausse et place l'ouvrier en face d'une situation économique plutôt désastreuse.

Le boni de vie chère était censé être le contre-poids à ce commencement d'inflation. On refuse, sauf quelques exceptions, de le payer, et c'est pour cette raison que nombre de différends ouvriers surgissent. Les bureaux national et régional sont submergés de demandes qui sont laissées pendantes et on se contente de répondre sans pratiquement donner de solution à toutes ces demandes et la procédure est plutôt déconcertante et de nature à compliquer davantage la situation ouvrière en cette province.

Le temps est venu pour tous les ouvriers de s'organiser et de faire corps avec les organismes ouvriers pour faire prévaloir leurs droits et mieux envisager le troublant problème de l'après-guerre, car ce n'est pas seulement avec l'épargne forcée que le gouvernement nous impose que l'on pourra faire face à la période de retour à la vie normale de notre peuple.

Canada War Costs

Canada will spend \$3,900,000,000 this year, equal to nearly \$339 for every person in the Dominion. War will take at least \$3,200,000,000 of this sum—equivalent to \$278 for every Canadian.

This amount is twice that which Canada spent in the whole World War I from 1914-1920 and is a billion dollars more than the amount spent in the first two years seven months of World War II.

The bulk of the war costs will be paid by taxes which will total \$1,845,000,000 with the deficiency being made up by war loans and war saving certificates. Part of the taxes will be refunded after the war with two per cent interest.

Excess profit taxes are being increased from 75 per cent to 100 per cent with 20 per cent of the profits collected to be returned after the war. Cigarette tax is increased by one cent for each five cigarettes. A package of standard brand cigarettes will now cost 20c. A tax of one cent a pound is being added to tobacco.

Transportation tax is increased to 15 per cent and a similar tax is placed on long distance phone calls. Extension telephones are taxed 25c a month. Telegraph and cable taxes are seven cents a message. Taxes on several other miscellaneous items are being boosted.

Well, Let 'em Start It

This is just a suggestion, but it might work. Anyway, it's well worth trying.

Why not permit all the propagandists who are howling for a Second Front right now in Europe to volunteer to start one themselves. One, or possibly two freighters would carry them all across the Atlantic. Then, since they don't believe in letting the military authorities run the war, they might well be allowed to run their own invasion of France or Holland. Let them pick the spot to invade — and go to it!

We have some old waterwings we would gladly donate to such an expedition.

Mrs. Roosevelt Assails Anti-Labor Propaganda

Mrs. Eleanor Roosevelt has launched a counter-attack against labor-baiters.

"There has been a decided propaganda drive against labor," she said to a Y.M.C.A. meeting in New York City recently. "It is not only directed at the public mind, but it is also being done in the armed forces."

Mrs. Roosevelt said that the "awfully clever people" conducting the campaign were seeking to spread the idea that it was unpatriotic for workers to receive decent wages while soldiers got less.

She said it was the duty of the American workers to preserve labor standards for workers at the front.

For the sake of national unity, she said, "all of us" should fight the false propaganda that merican labor has retarded the war effort.

Quiz

Il y a quelques années, le gérant d'un théâtre de Dublin fit un pari avec un groupe d'amis qu'il pouvait introduire un mot nouveau pendant la nuit. Le mot devait être entièrement nouveau, n'avoir aucun sens, et fermement établi dans les vingt-quatre heures pour que le pari soit gagné.

Ce soir-là, avec un groupe d'amis, le gérant du théâtre passa par les rues de Dublin, écrivant avec de la craie sur les murs et pavés les quatre lettres QUIZ. Le lendemain, la ville se demandait ce que voulait dire cet ensemble de lettres. Les citoyens discutèrent la question de tous les côtés, et, finalement, le mot s'établit si fermement dans les esprits, qu'il fut adopté comme un synonyme de questionnaire.

Street Carmen's Union Goes on Air to Celebrate 50th Anniversary

The street car and bus men's union, one of the pioneer organizations of the American Federation of Labor, celebrates its fiftieth anniversary September 15th.

Highlight of the occasion will be a coast-to-coast radio broadcast over the Blue Network at 10:15 p.m. that evening. President Green, of the American Federation of Labor, Joseph B. Eastman, director of the Office of Defense Transportation, Carl Sandburg, the noted biographer and poet, and John Charles Thomas, the great American baritone, will appear on the program, which will be a dramatic review of the organization's progress and will stress the cooperation between the union, management, and the government in the important task of carrying the nation's armed forces and defense workers.

William D. Mahon, veteran president of the Amalgamated Association of Street, Electric Railway and Motor Coach Employees, and a vice-president of the AFL, is being signally honored on this occasion. He is the only man alive who attended the first convention at Indianapolis in 1892. He was elected to head the organization in 1893 and has been unanimously returned to that office at each convention since. The organization was founded by the late Samuel Gompers.

At the present time the Amalgamated Association is at the peak of its organizational and economic strength, with 440 contracts in effect throughout the United States and Canada and in Honolulu. In the past year more than twenty million dollars in wage adjustments have been obtained for the membership through negotiation and arbitration. Ninety-two per cent of the members

enjoy annual vacations with pay under contract arrangements, probably the highest percentage of any labor organization in the movement.

The Amalgamated Association has in recent years extended the benefits of organization to the nation's highway bus line employees and today represents more than 95 per cent of these. The organization just recently concluded an arbitration with the Greyhound Lines, which set a new rate of 4.9 cents per mile for bus drivers. This agreement will extend to all drivers of affiliated Greyhound companies in the East.

In connection with the anniversary celebration, a souvenir edition of the union's official publication, The Motorman, Conductor and Motor Coach Operator, is being issued. A statement contained in that issue declares that the Amalgamated Association has paid to its members and their beneficiaries in disability, old age, and funeral benefits the sum of \$27,564,449.24 since the benefit system was instituted.

Special Notice To Members

In Montreal, Division 790 is prepared to share in the celebration. In fact, all members of this Division are invited to attend a special meeting which will be held September 15th, at 8 o'clock p.m., in the Longshoremen's Hall, 525 Bonsecours St. Refreshments will be served, and a radio and loudspeakers will bring the Headquarters broadcast to the assembled members. All the members are cordially invited to attend and bring their wives.

The program of the meeting will surely be one to be remembered.

Un fiasco

Le Soleil, Québec: C'est presque toujours le grief de l'augmentation du coût de la vie que l'on retrouve au fond des conflits entre ouvriers et patrons, du moins dans les conflits basés sur un fait sérieux. Malheureusement, en raison de l'immobilisation des gages, les intéressés sont obligés d'attendre d'une bureaucratie lointaine le moyen de régler ces litiges passagers. Mais ce genre d'arbitrage fonctionne si lentement que des grèves plus ou moins justifiées éclatent dans des groupes ouvriers qui se croient lésés.

On entend souvent dire, quand on cherche la cause de ces grèves en temps de guerre, que les officiers du département du Travail à Ottawa, ne tiennent aucunement compte des conditions locales, lorsqu'on leur demande l'application du boni de vie chère. Avec des statistiques nationales en mains, les officiels prétendent démontrer que le coût de la vie n'a pas augmenté dans le pays depuis décembre dernier. Il se peut que ce soit vrai, quand on juge du problème par des moyennes savamment calculées, moyennes basées sur des rapports venant de certaines de villes différemment situées et desservies. Mais ces calculs peuvent être faux, en autant qu'on prétende qu'ils donnent une idée exacte des conditions dans telle ou telle région.

A Québec, par exemple, quand même le ministre du Travail viendrait jurer que le coût de la vie n'a pas augmenté ou qu'il n'est pas plus élevé qu'ailleurs, personne ne le croirait. Pour l'excellente raison qu'on constate aisément que le prix des aliments a augmenté en même temps que leur qualité a diminué. Et lorsque les ouvriers demandent aux patrons l'application du boni de vie chère, ces derniers répondent qu'ils ne peuvent rien changer aux conditions de gages sans la permission des autorités. Il importe de trouver une solution à ce problème si l'on veut stabiliser l'industrie pour en obtenir le meilleur rendement possible.

Exploités

Western Producer, Saskatoon: La population du Québec a été exploitée par les "Big Shots" (en grande partie de langue anglaise) beaucoup plus encore que ne l'ont été les gens des autres provinces. Dans l'Ouest, nous entendons souvent parler de la puissance de la rue St-Jacques, mais cette puissance se fait plus lourdement sentir dans la province où elle est établie. Cela est particulièrement vrai dans l'industrie. Les travailleurs du Québec sont les plus mal payés de tout le Canada. Pour une forte part, les cultivateurs du Québec sont plus pauvres, si possible, que les fermiers de la Saskatchewan. Cette extrême pauvreté fournit des arguments aux chefs nationalistes. Ils disent au peuple que sa pauvreté résulte de l'exploitation que font les capitalistes de langue anglaise — et dans cette assertion, il y a beaucoup de vérité.

Hommage à Churchill

Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Winston Churchill, a déclaré aux Communes britanniques que le raid sur Dieppe, "effectué par des troupes de choc dont les cinq-sixièmes, étaient des Canadiens", constituait une opération préliminaire indispensable au succès d'entreprises militaires plus considérables.

Conseils utiles

Un peu de sel ajouté aux blancs d'œufs fait que ceux-ci sont plus aisés à battre.

Un peu d'aspirine dissoute dans de l'eau et appliquée avec un morceau de coton arrête les hémorragies.

Une pomme ou deux placées dans un garde-manger ou en tout endroit où se trouve de la pâtisserie conserveront celle-ci.

ON THE FRONT

By BEN. PAQUIN, Vice-President, Ottawa Typographical Union No. 102

Labor Day 1942 found organized labor still doing its best to help win the war. Thousands of trade unionists have joined the Defence Forces while those remaining on the job are helping toward an ever increasing production of the equipment that shall win this mechanized war.

While the International Labor Movement has pledged and given full support to the war effort there are still many quarters reluctant to seek greater co-operation from organized labor. Yet, the better production results that have been witnessed wherever labor has been invited to bring suggestions to and take part in industrial organized labor more into their confidence.

The above is more than enough to stir the trade unionists into a supreme effort at organization and union label work and also to get at least some of the many needed improvements in our social legislation.

Organization is naturally paramount and the present wage-ceiling legislation, coupled as it is to that freezing workers on their jobs, affords a great selling point for organizers and local unions to those underpaid workers not yet enjoying the benefits of trade unionism. It must be remembered that low wages can be brought up to the level of fair wages in any district where they occur. The writer cannot understand that there should be some non-union workers refusing to avail themselves of the help that can be provided by the international trade unions when all they have to do is to join up. Let's all be propagandists for the bona fide interna-

tional labor movement more than ever during 1942-1943.

While helping organization work, there is nothing to prevent trade unionists from helping themselves, and no better way can be found than buying and boosting union-labelled goods. Consult your Purchaser's Guide and see how much you can help yourself. No country can win a war without fighting and no labor movement can be strong and effective without its members supporting it on every occasion.

Our social legislation is lagging far behind the requirements of our modern life and industrial standards. As our country developed its productive capacity, legislation for the protection of workers was pressed for and obtained by the international labor movement and we have had Workmen's Compensation, Mothers' Allowances and Old Age Pensions for some time.

The latest important addition to our social security has been the establishment of unemployment insurance with its many limitations. What is needed to be instituted immediately is general social insurance including Health, Pensions, Aid to Youth and Mothers' or Widows' Allowances or Pensions, as a completion of our scheme for workers' security as provided and limited under the Unemployment Insurance Act. That may be asking a lot all at one time, yet, it is the minimum needed to ensure social security to all classes of the community. And is there a better time to establish general social security insurance than now, when employment is at a high peak? Are we going to wait for a few more crises and maybe another war to do something? The time is now: Let's go!

Labor News From Britain

From HERBERT TRACEY of the British Trades Union Congress

A good deal of interest has been aroused by proposals for the reform of education put forward by the T. U. C. General Council. These are to be considered at the forthcoming Trades Union Congress, which open in Blackpool on September 7. Some of the T.U.C. proposals bear directly upon the future of industry, and deal with the training of young people, the adolescent and the adult for their working life, after school years are over.

Publication of the T.U.C.'s programme of educational reform happened to synchronise with the issue of a first report on the recruitment of boys and youths for coalmining industry. Within the last ten years the number of young entrants to the mining industry has fallen from an annual total of 30,000 to a present figure of over 14,000 in the year. This rate of recruitment falls very far short of the gross wastage rate in the industry resulting from deaths or retirements through age or incapacity.

Importance of Vocational Training

In their advocated reforms the T.U.C. places the importance of vocational training and upon the importance of the function exercised by Local-Education Authorities in placing juveniles in employment. The T.U.C. does not think it good enough to relegate technical education to the end of the day, when young people have already done a full day's work. Many of its proposals are concerned with the education to the end of the day, when young people have already done a full day's work. Many of its proposals are concerned with the education of boys and girls after they have passed the age of 11, and the T.U.C. contemplates reform of the educational system to provide for continuous education up to the age of 18.

The T.U.C. expects as a matter of course that as soon as the war ends the school leaving age will be raised from 14 to 15, and within three years will fix the age of 16 as the leaving age. Between the leaving age and the upper limit of 18 there must be, the T.U.C. insists, continued education which is definitely related to the technical requirements of industry and trade.

It proposes, therefore, that co-operation must be developed between the educational authorities and industry. It recommends that as an invariably rule representatives of industry and trade should be added to the governing bodies of technical institutes, and should serve on local education committees which are responsible for technical education and vocational training. It proposes also the setting up of advisory committees which will link every important branch of industry with the Board of Education, and suggests that these advisory bodies should work under the guidance of a National Advisory Council composed of people of acknowledged standing in industry and business, representing both employers and workers.

It is interesting to find the Committee set up by the Minister of Labour and the Minister of Fuel and Power which has been studying the problem of juvenile recruitment for the mining industry taking a somewhat similar view, and making similar proposals. The Committee recommends, in the first place, that all juvenile entrants to the mining industry should undergo a period of training during working hours. As trainees they should be paid the appropriate rate of wages provided for young workers in the industry.

Practical Demonstrations For Coalmining Trainees

Not less than sixteen weeks should be devoted to this initial training of young mine workers. Eight weeks, the Committee suggests, should be taken for purposes of

general instruction at suitable centres, either at the headquarters of a colliery or group of collieries, or at a convenient mining school or institute; and during these eight weeks, the trainees should have practical demonstration of coal-mining processes at a non-productive underground gallery in mines specially set apart for the purpose. The second eight weeks should be spent in practical work in an actual production unit, which is to be reserved and worked for training purposes at the pit or group of pits in which the trainee is employed.

By the time this period of initial training is over the young worker will have reached the age at which youths are allowed to work at the coal face. The Committee then proposes that there shall be a further period of training, extending over not less than six months, and covering all coal face operations. Working instructors responsible for training the young recruits to mining should be drawn from the men actually doing each class of work themselves. These instructors would be expected to report upon the progress of the boys under their instruction, and the youths best qualified to undergo specialised training for more responsible positions in the colliery including managerial posts should be selected on the advice of these instructors.

Apprentice Scheme In Operation

There is actually in operation at one very large Northumberland colliery a scheme of training for working boys between the ages of 16 and 18 who enter the pit with special recommendations from their school masters for training as colliery officials and mines' managers. The boys have to take their turn at the coal face as hewers, and learn all the job of cutting coal, standing timber and driving headings. They are practically in the position of mining apprentices, but receiving the wages of boy clerks in colliery offices.

An important aspect of the T. U. C. proposals for educational reform concerns the training of teachers for their job. Among other things the T.U.C. recommends is a much wider system of State scholarships to enable young people to go step by step from the training colleges to the universities. And the interesting suggestion is made that the State should make some provisions enabling selected students to go to the universities in the Dominions and the United States to complete their vocational training. Throughout the T.U.C. Report stress is laid upon the necessity of the educational system being directed in all its stages to the making of useful citizens in a free democracy.

British Transport Labor Leader Dies

London — I.T.F. — John Jagger, president of the Union of Distributive Workers of Great Britain and parliamentary secretary to the British Home Secretary Herbert Morrison, was killed recently in London in a motor car accident. The I.T.F. and its affiliates mourn in Mr. Jagger's untimely death the loss of a laborite and leader who never ceased to battle for the improvement of labor and human relations in his native country and abroad.

Mr. Jagger was associated for many years with the British co-operative movement, which owes its powerful standing in no small measure to him. He became president of the Distributive Workers Union in 1921 as a result of the unification of the Co-operative and Warehouse workers unions. He entered Parliament in 1935 and was appointed in 1940 parliamentary secretary to Herbert Morrison, then Minister of Supply.

Goebbels' Nasty Friends Spread Rumors

It is surprising until one stops and examines the evidence, when it becomes amazingly clear that rumors — generally fall into one of several classes, so that while the form of the rumor may change or the wording alter, it remains fundamentally the same and renders the same aid to little Goebbels and his Nasty friends.

There have been some very foolish rumors circulated in Canada regarding England's part in the War — rationing — submarines in Canadian waters — savings bank deposits. Let's see what form these same rumors take in the United States and how the facts printed by the Boston Rumor Clinic fully expose them for the lies that they are.

RUMOR: "The English themselves are not fighting, and expect the Americans, Canadians, Australians and others to do the fighting for them".

FACT: G. H. Lash, Director of Public Information for the Dominion of Canada, says: "Published figures of casualties alone prove how utterly unfounded are any statements that the English themselves are not fighting and expect Americans, Canadians, and others to do fighting for them. So far, exclusive of Tobruk, British Empire casualties total 183,530 killed, wounded or missing. Of these, 77 per cent, had their homes in the British Isles. Figures quoted do not include civilian casualties which total nearly 100,000 killed and wounded in the British Isles alone".

Rationing has produced a new crop of rumors in New England. The specialists of the Rumor Clinic say that most of them, whether deliberately or innocently circulated, are wedge-drivers — they cause one group to feel or believe that it is being denied something while another group enjoys plenty.

RUMOR: "There is no rationing of any kind in the middle west. New England is being used for an experiment".

FACT: "Gasoline is being rationed in eastern states because of difficulty in getting tanker supplies. Rationing will be extended to Oregon and Washington on June first. Sugar is being rationed in every state".

RUMOR: "The aluminum collected last year was sold by the government to aluminum manufacturers who then put out new stocks at a high profit".

FACT: "Under federal law all smelters of aluminum ingots or castings from the pots and pans campaigns of 1941 were required to sell them only to manufacturers of war products or to Reserve Metals, Inc., a U.S. government controlled corporation, for subsequent war production work".

RUMOR: "A number of refineries and other concerns at Philadelphia are dumping gasoline into the Schuylkill river. They claim there is a great surplus of gasoline in the Philadelphia area, resulting in the dumping while people in that city and throughout the Atlantic seaboard have to be rationed."

FACT: This story is fantastic. There is no surplus of gasoline in Philadelphia. Although several companies have repumping stations there, little gasoline is refined in Philadelphia.

RUMOR: "At the rate they are now rationing tires we have enough in storage to last fifty years".

FACT: Kenneth B. Backman, Regional Administrator, Office of Price Administration, 17 Court Street, says: "Although there seems to be the casual observer to be a surplus of tires, the actual facts are there is a great shortage. This applies to all rubber products as well as the raw rubber itself. There are not enough tires to supply the armed forces and civilian population."

Labor Holds Its Line

By RAYMOND M. BENNETT

President, Montreal Typographical Union No. 176
Vice-President, Provincial Federation of Labor

"This time we are all in the front line." These words of His Majesty the King accurately describe the position of the civilian population in this war, and particularly the position and importance of labor. While it is true that workers in this country have not yet been called upon to face the same dangers that their fellow workers in Britain have met since the beginning of the war as a result of bombed factories and wrecked dwellings, it is a fact that labor in Canada has made every sacrifice and expended every effort humanly possible to further the cause for which we are fighting and to supply the weapons to those of our brothers who occupy the more dangerous and more vital positions in the front line.

As a first step toward supporting the men in the armed forces, workers in war industries have organized. Realizing that an organized body of men is immeasurably more efficient, whether in uniform or overalls, workers have taken the first necessary step on the production line by co-ordinating their efforts through trade union organization. And there is ample evidence that this has resulted in the elimination of confusion and disorder and has led in many cases to almost unbelievably increased production of the essential tools of war.

As a body organized labor has cheerfully accepted the necessary restrictions placed upon it by the government. Wages have been frozen at a point much lower than that at which the rise in the cost of living was halted, and except in cases of manifest unfairness and where unwarranted hardship resulted, union workers have accepted this condition as one of their contributions to the war effort. Only rarely have strikes been resorted to, and in most instances have been the result of employers' refusal to recognize the workers' right to organize and bargain collectively. Fortunately, the great majority of employers are decidedly fair in this respect, and those few who in this country, like Hitler in Europe, would deprive workers of their just rights, are soon made to see just how futile their efforts are.

On this day, labor's own holiday, we salute those thousands of our brothers in the organized labor movement who are on active service, and we pledge them our full support until they return victorious to their homeland where, in the meantime, we have not only fashioned the weapons that made their victory possible, but have maintained the freedom for which they fought and which they won across the seas.

Pour vos impressions

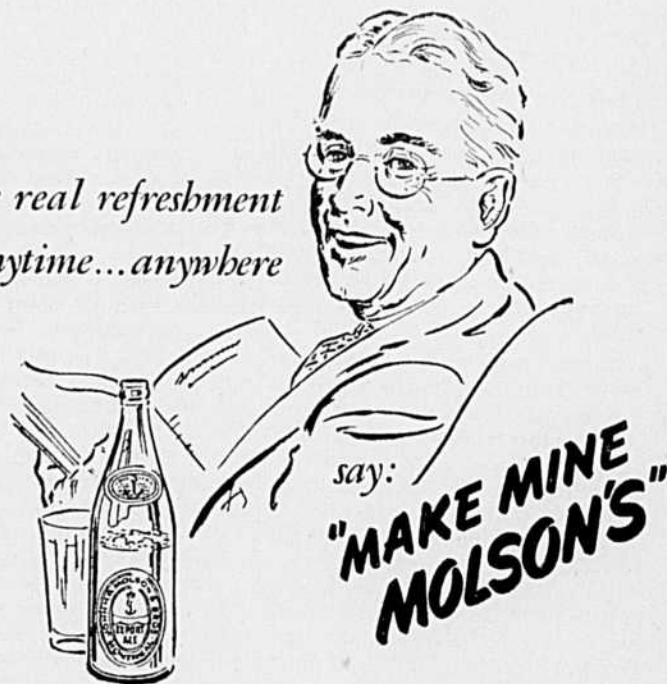
Lorsque vous avez besoin de travaux d'imprimerie, appelez

Lancaster 5361

Nous garantissons satisfaction sous tous rapports, main-d'oeuvre et promptitude. Notre atelier est de l'union et travaille 44 heures.

MERCANTILE PRINTING, LTD.
11, rue Saint-Paul Ouest MONTREAL

For real refreshment
anytime...anywhere



PALACE

"Beyond the Blue Horizon"

IN TECHNICOLOR

starring Dorothy LAMOUR
with Richard DENNING

CAPITOL

"Hatters Castle"

with ROBERT NEWTON

EMLYN WILLIAMS

Added Attraction

'Priorities on Parade'

with ANN MILLER

PRINCESS Theatre

Stan LAUREL, Oliver HARDY
and DANTE, the Magician, in

'A-Haunting We Will Go'

Added Attraction

"LITTLE TOKYO"

LOEW'S THEATRE

It stays for a 5th WEEK!

GREER GARSON

Walter PIDGEON in

'Mrs. MINIVER'

with Teresa WRIGHT

MONARCH GAS RANGES

Made by

Canadians

for

Canadian Homes

Tél. Lancaster 3858

Salon de Fleurs St-Denis

1590, rue SAINT-DENIS

(Edifice du Théâtre St-Denis)

Spécialités :

Bouquets de Noces, Tributs floraux

Escompte de 10% aux lecteurs du

"Monde Ouvrier"

Mme J.-Z. PILON, Rés. HA. 7901

NOTICE is hereby given that Frances Helen Shand Howell, of the City and District of Montreal in the Province of Quebec, married woman, presently residing at No. 32 St. Vincent Street, Port of Spain, Trinidad, British West Indies, will apply to the Parliament of Canada at the present session or the next session thereof, for a bill of divorce from her husband George Edward Howell, of the City and District of Montreal, in the Province of Quebec, Assistant Manager, on the grounds of adultery.

Dated at the City of Montreal in the Province of Quebec this 18th day of July, 1942.

HENRY BOULKIND,

414 St. James Street, West,
Montreal,
Solicitor for Applicant.

Avis de l'Application pour Divorce

Avis est ici donné que James William McDonald, de la Ville de Ville St-Pierre, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec, Electricien, s'adressera au Parlement d'Ottawa, à la présente ou à la prochaine session des Chambres, pour obtenir un décret de divorce contre son épouse, Jeanne McKenzie Redfern McDonald, de la Ville de Verdun, dans le District de Montréal, pour cause d'adultère et de désertion.

Fait, signé et daté à Montréal ce 17ième jour d'août, 1942.

JOHN E. CRANKSHAW,

Solicitor for Applicant.

War Has Increased Union Membership

Employers Learn Views of Employees. Recognition Regarded as Essential to Securing Consideration for Workers.

By BERNARD ROSE, K.C.

The war has led to a tremendous increase in the membership of trade unions. From the outset, labor leaders on the North American Continent advised governments they were prepared to co-operate to the limit in urging the workers to become as efficient as circumstances permit in order to very materially and progressively increase the production of war supplies and equipment.

New factories, workshops, and plants came into existence by the hundreds if not thousands. Men and women who, throughout the years of depression, were compelled to subsist upon very meager rations and in a great many instances, seek public or private relief, again found opportunities for employment.

The demand for skilled and unskilled workers and even ordinary labor, became so pressing that all who wanted work could obtain it. No longer were workers competing for jobs — but on the contrary, employers were anxious to obtain the craftsmen and labor urgent and essential to carry on productive operations.

During the depression, membership in the great labor organizations had been more or less stationary. Quite a number of unions lost a percentage of their membership owing to the inability of those in arrears being able to meet contributions. Others felt that there was little advantage in paying dues to an organization when they were not working or earning very low wages. The war, however, and the demand for help revived an interest in the labor movement and the advantages of trade union membership and collective bargaining were more appreciated.

Employers who had previously had little if any contact with trade unions and their leaders were at first surprised and then indignant, when their workers again began organizing and through their organization making representations, the purpose of which was to obtain union recognition and changes in working conditions and wages.

Canada was the first of the North American nations to attempt a stabilizing of wages. It passed an Order in Council which became known as P. C. 7440 and since revoked in which the rates paid during 1926-29 were to be taken as a guide by Boards of Conciliation when representations were made for wage increases.

The same Order recommended a cost-of-living bonus, based upon increases, as ascertained by the statistical branches of the government.

Order P. C. 7440 was subsequently replaced by P. C. 8253 and later rescinded and replaced by 5963 and known as the "Wartime Wages Control Order."

Boards of Conciliation cannot therefore deal with the matter of wages except to occasionally suggest to the Regional or National Boards that in their view, the wages paid to a given group were not sufficient to enable the workers affected to maintain fair living standards.

The unions, aware that wage control is no longer one for the employer to exercise, are now concentrating their efforts on securing collective agreements which provide for recognition of the union as a so-called "Bargain Agency," but which has really become a protective organization, assuring those belonging to it, that grievances will be promptly adjusted through shop committees and discrimination because of union membership or activity brought to the attention of the government.

Employers do not at first take kindly to the intervention on the part of the unions where it is sought to redress grievances and effect adjustments. One can quite understand, that having for years had complete control and in no way hindered or hampered in the engaging and discharging of employees that it is difficult for them to become accustomed to consulting shop committees or labor leaders when employees are to be transferred, promoted, suspended or discharged. While they may make the best of the situation, employers feel that the union limits their right to deal with employees as they would were no collective agreement in effect.

The membership campaign which has been carried on by organized labor throughout the Dominion, has met with a large measure of success. The economic position of hundreds of thousands of workers has been very materially improved. The workers have become more self-reliant and self-respecting. They know and feel, they are no longer subject to the arbitrary control of foremen and other officials since, through the organizations they can appeal direct to the management as well as invoke other agencies should it be necessary.

Quite a number of employers, as result of meeting officials of unions and being induced to enter into collective agreements, understand better than they did previously the viewpoint of the worker. They have more or less made up their minds that henceforth they must deal with unions in all that affects the welfare of their workers. They are likewise aware that governments do not hesitate to declare through official pronouncements that, with a view to promoting war effort, not

Let's Not Get Sidetracked

By RUTH TAYLOR

This is an hour of rumors. Things undoubtedly are not going as well as they should. There is much that is wrong, of course, and the frightened people are pointing their fingers at their neighbors and saying "YOU didn't do your job! It's all your fault." The ensuing bedlam rises above the whirring of machines or the din of a busy plant.

We are on the straight highroad of total war. The dictator ruled nations roll along on this road without a glance to left or right. They are walled in and move as though through some gigantic tunnel. The day war was started, their lives were mapped out for them and all good rationed. They have had no free choice. They move and work to but one end — victory for the Axis.

We are on the straight highroad of total war. But we are free men — not walled in. There are devious side tracks on which we might detour. Only one thing keeps us straight on the road ahead — our individual will to fight through victory — our willingness to put aside selfish interest for the national interest. Because of our very freedom we have to be wiser, surer, stronger. We have to be so self-controlled that we cannot be sidetracked at any point on the road to victory for the United Nations.

Let's face the issue. Of course, there are some chiselers, some flag-waving saboteurs. But what about it? Are we going to sit back and say "Until everyone is as patriotic and hard-working as I am, I am not going to work or fight." What would you think of a soldier who demanded that everyone get in the front ranks before he would move forward? Some one always has to lead the way. We can't quibble about sacrifices when we are fighting for our lives.

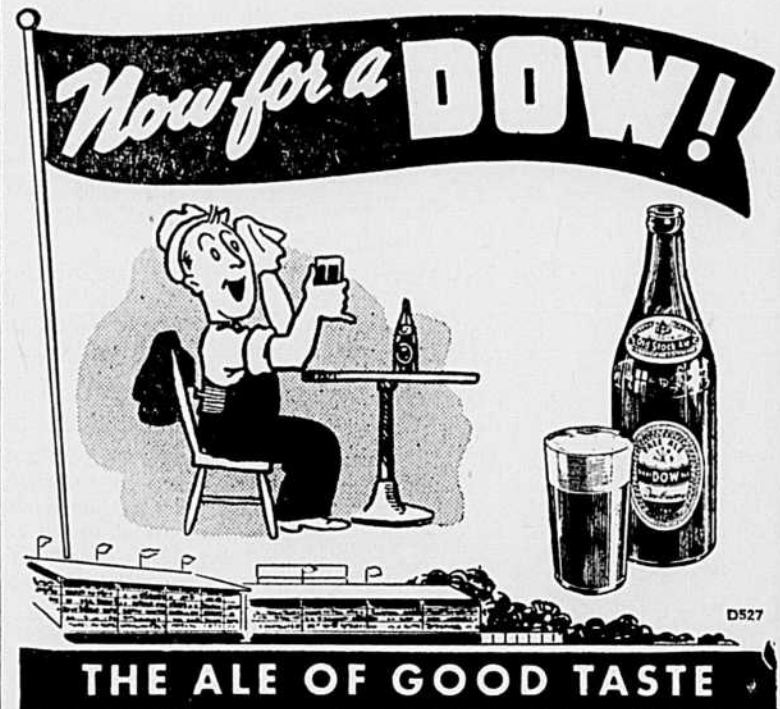
Let's not get sidetracked. Never forget for one instant that the most powerful strategy of the Axis is not the blitz, or the pincers movement or the deadly submarine warfare — it is the strategy of "Divide and Conquer"! If we hate and suspect our neighbors, they are going to hate and suspect us. And we're both wasting time that we cannot afford to lose! The enemy within picks up every minor molehill and tries to enlarge it to mountain size.

We have chosen men to represent us — whether it be in unions, in local or state or national government. If we are not satisfied with the way things are — let's tell them and let them get at the facts. After all, it's THEIR job. And then, let's get back to OUR job of working to win the war. We are on the straight highroad of total war. Let's forge straight ahead — and let's not get sidetracked for any reason.

only should workers be free to join the unions of their choice but that collective bargaining will aid in no small degree to prevent stoppages and maintain production at a high level.

Experienced and thoughtful labor leaders have reached the conclusion that in the national interest as well as that of the workers, it is necessary to carry on an educational campaign and secure for the movement that publicity and consideration to which it is entitled as one of the nation's important institutions.

When employers as well as employees thoroughly understand the advantages of labor organizations, the first will more readily meet representatives of unions, and the second, join them in order to get that protection which is now guaranteed by law and which can also be given in so effective a way by the strongly organized association of workers, subject to no control other than that of its own membership.





THE NEW INCOME TAX

PART I - As it Affects

SALARY AND WAGE EARNERS

1. Question: WHO MUST PAY?

Answer: All persons in receipt of incomes over \$600 single—or \$1200 married.

2. Question: WHAT FORMS DO YOU HAVE TO FILL OUT?

Answer: Unless you are single, without dependents, and not making payments for allowable personal savings (Item 5 D), you should file Form TD-1 with your employer. Otherwise he must deduct the amounts provided by the Table of Tax Deductions for a single person without dependents or personal savings.

If $\frac{3}{4}$ or more of your income comes from salary or wages, you must file your 1942 Income Return by 30th September 1943. If your income is not over \$5,000, including not over \$100 from investments, you will use Form T-1-Special; otherwise you will use Form T-1.

3. Question: WHEN AND HOW IS YOUR TAX COLLECTED?

Answer: Your employer is required by law to make deductions from your salary or wages on account of your 1942 tax during the period September 1942 to August 1943. Each deduction must be the amount provided by the official Table of Tax Deductions for your current rate of pay, and family status and personal savings as declared on Form TD-1 (Item 2 above).

The Table is designed to collect about 90% of the tax on your salary or wages, leaving a balance of not more than 10%, in most cases, (plus tax on your other income, if any) to be paid with your Income Return to be filed in September 1943.

If your salary or wages are less than $\frac{3}{4}$ of your income, you must pay tax on your other income by compulsory instalments. (See Part II below).

4. Question: WHAT CONSTITUTES TAXABLE INCOME?

Answer: Your income is made up of your full salary or wages before any deductions whatsoever, plus living allowances, gratuities or bonuses (including cost of living bonus and the value of any board, living quarters or supplies, etc., given you by your employer. It also includes such receipts as interest and dividends, rents (after taxes, repairs, etc.), royalties and annuities. From your total income you deduct payments (up to \$300) into certain types of employees' superannuation or pensions funds, charitable donation up to 10% of your income, and medical expenses over 5% of your income (maximum—\$400 single, \$600 married, plus \$100 for each dependent up to four), to find the amount of your taxable income.

5. Question: HOW MUCH DO YOU PAY?

Answer: (A) Normal Tax — (whichever rate is applicable is applied to the full amount of

A booklet entitled
"YOUR 1942 INCOME TAX"
will be available shortly
at offices of Inspectors
of Income Tax.

your taxable income from the first to the last dollar).

- (1) Single—
with taxable income between \$600 and \$1800—7%
with taxable income between \$1800 and \$3000—8%
with taxable income over \$3000—9%

- (2) Married (or equivalent status)—
with taxable income over \$1200—7%

- (3) Dependents—tax credit for each—\$28

(B) Graduated Tax—

- (1) On first \$600 of taxable income—
No Tax.

30% on next \$ 500	55% on next \$ 5,000
33% on next 500	60% on next 7,000
37% on next 1000	65% on next 10,000
41% on next 1500	70% on next 20,000
45% on next 1500	75% on next 20,000
50% on next 3000	80% on next 30,000
85% on excess over \$100,000	

- (2) Married (or equivalent status) — tax credit—\$150

- (3) Dependent—tax credit for each—up to \$80

- (C) Surtax—4% on investment income over \$1500 without exemptions.

NOTES

- (1) In no case are you required to pay a net tax (i.e., after credit for dependents which would reduce your taxable income below \$600 single or \$1200 married).

- (2) If a wife has unearned income over \$600, then both she and her husband are taxable as single persons, but any amount a wife earns does not affect her husband's right to be taxed as a married person. A married woman is taxed as a single person under all circumstances except only when her husband's income is less than \$600.

(D) Tax Credit for Personal Savings—

You may deduct from the savings portion of your tax (Item 6) 1942 payments on account of—

- (1) an approved employees' (or trade union) superannuation, retirement or pension fund;
- (2) premiums on life insurance policies issued prior to 23rd June 1942 (if issued after that date ask your insurance company or Inspector of Income Tax);
- (3) annuity or savings policies not postponable without substantial loss for forfeiture; and
- (4) principal payments on a mortgage or agreement of sale, existing prior to 23rd June, 1942, on one residential property; provided (2) they do not exceed the savings portion and (b) receipts are produced for the payments when filing your Income Return.

(E) National Defence Tax—

This tax does not apply after 31st August, 1942. The deductions made during January to August 1942 apply as a payment on account of your 1942 tax.

6. Question: HOW MUCH OF YOUR TAX IS SAVINGS?

Answer:

- (1) Single—the lesser of
(a) $\frac{1}{2}$ the total of your Normal Tax, Graduated Tax and Surtax; or
(b) 8% of your taxable income (maximum \$800) plus 1% for each dependent (maximum \$100 for each).

- (2) Married (or equivalent status)—the lesser of

- (a) $\frac{1}{2}$ the total of your Normal Tax, Graduated Tax and Surtax; or

- (b) 10% of your taxable income (maximum \$1000) plus 1% for each dependent (maximum \$100 for each).

You will get back the savings portion of your tax which you actually pay, plus 2% interest, after the war.

7. EXAMPLES OF AMOUNTS PAYABLE ON 1942 EARNED INCOME

(Such as business or professional men, investors, and persons on commission)

1942 Income	Single—No Dependents		Married—No Dependents		Married—2 Dependents	
	Tax Including Savings	Tax Only	Tax Including Savings	Tax Only	Tax Including Savings	Tax Only
\$ 750	\$ 54.50	\$ 14.75	—	—	—	—
1,000	138.67	58.67	—	—	—	—
1,500	297.20	177.20	\$ 167.20	\$ 58.60	\$ 25.66	\$ 1.16
2,000	507.46	317.46	364.13	164.13	174.80	67.40
2,500	709.13	509.13	507.46	317.46	378.13	169.73
3,000	924.40	684.40	784.40	484.40	595.06	269.86
3,500	1,181.06	901.06	1,007.73	657.73	818.40	398.40
4,000	1,407.73	1,087.73	1,231.06	831.06	1,041.73	561.73
5,000	1,894.67	1,494.67	1,711.33	1,211.33	1,522.00	922.00

PART II — As it Affects

PERSONS OTHER THAN SALARY AND WAGE EARNERS

(Such as business or professional men, investors, and persons on commission)

1. **PAYMENTS**—You must pay your 1942 income tax by quarterly instalments beginning on the fifteenth day of October 1942. Remittance Form T-7-B Individuals, to be sent in with your payments, may be secured from Inspectors of Income Tax some time in September.

2. **RETURNS**—You file your 1942 Income Return on Form T-1, on or before the thirtieth day of April 1943.

NOTE:—Items 1, 4, 5 and 6 of Part I also apply.

IF YOU ARE AN EMPLOYER paying any person on a daily, weekly, monthly or any other basis, it is your responsibility to deduct Income Tax instalments from the salaries or wages you pay, commencing with the first pay period beginning in September, and send the amounts deducted to your Inspector of Income Tax within one week from the pay-day. There are severe penalties for failure to deduct or remit. If you are in doubt as to your obligations to deduct, communicate with your Inspector of Income Tax at once.

DOMINION OF CANADA - DEPARTMENT OF NATIONAL REVENUE
INCOME TAX DIVISION

COLIN GIBSON,
Minister of National Revenue

CUT THIS ADVERTISEMENT OUT FOR FUTURE REFERENCE

C. FRASER ELLIOTT,
Commissioner of Income Tax